

COMITÉ D'ÉTHIQUE MIXTE

Conformément à la loi du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière, le Rehazenter est doté d'un comité d'éthique mixte.

Un comité d'éthique est un groupe composé de plusieurs professionnels, indépendant de la direction de l'établissement, dont l'objectif est d'accompagner et conseiller relativement aux aspects éthiques d'une situation ou d'un évènement. Le comité permet d'aider à la prise de décision des professionnels mais aussi du patient et de son entourage.

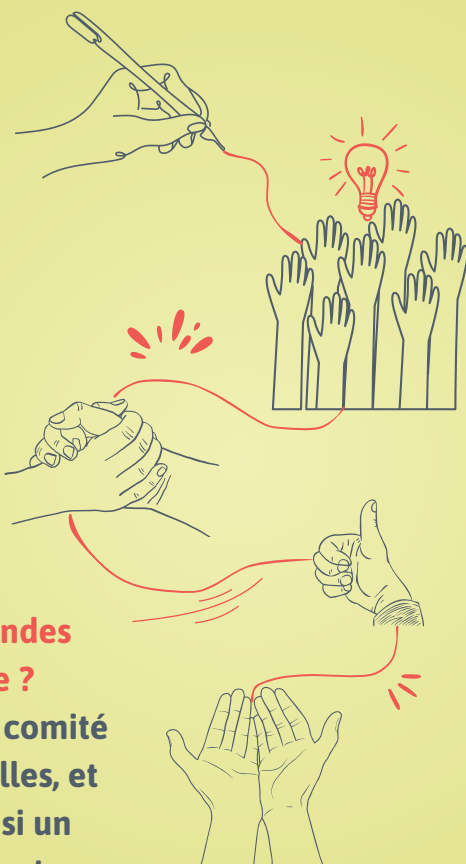
Qu'est-ce que l'éthique ?

Dans le domaine de la santé, l'éthique est un questionnement permanent qui vise à éclairer et déterminer comment agir au mieux dans une situation, dans le respect des personnes.



Comment sont traitées les demandes adressées au Comité d'éthique ?

Toutes les demandes adressées au comité sont traitées de manière individuelles, et elles sont divulguées seulement si un accord est donné par le requérant.



Qui peut faire appel au comité ?

Les professionnels de l'établissement, les patients ainsi que leur proches et leur famille.

Sur quels fondements sont prises les décisions du comité ?

Les décisions du Comité d'éthique sont prises dans le respect des lois sur les droits du patient, sur l'expérimentation humaine et sur le respect de la vie privée.



Vous pouvez saisir le comité par mail à comite.ethique@rehazenter.lu ou via QR CODE ci-joint.

